

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

SUJET DU COMMUNIQUÉ

Privas, le 30/10/2020

SOUTIEN AUX ENTREPRISES

Communication de la DDFiP et de l'Urssaf

Pour vous renseigner sur les dispositifs de soutien aux entreprises un seul numéro le 0 806 000 245

Le Ministre de l'économie, des finances et de la relance a décidé de créer un service de renseignement téléphonique aux entreprises, afin de les orienter dans les différents dispositifs de soutien économique mis en place pour faire face à la crise.

Ce service est accessible en appelant le **0 806 000 245 (numéro vert)**.

Il sera assuré conjointement par la DGFIP et l'Acoss.

Son objectif est d'assurer un accueil de premier niveau aux chefs d'entreprise, afin de les renseigner sur leur éligibilité aux dispositifs suivants:

- reports d'impôts et de cotisations;
- chômage partiel;
- fonds de solidarité;
- prêts du FDES;
- prêts garantis.

L'essentiel des informations qui seront apportées aux entreprises figure sur <https://www.economie.gouv.fr/covid19-soutien-entreprises/les-mesures>



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



FINANCES PUBLIQUES

Ce nouveau service vient renforcer les services instructeurs du département, services des impôts des entreprises pour les demandes de reports et de délais de taxes et impôts, services de l'URSSAF pour les demandes de report et d'exonérations des cotisations sociales patronales, secrétariat de la Commission des Chefs de Service Financiers pour les plans d'étalement des dettes fiscales et sociales, secrétariat du CODEFI pour les demandes d'avances remboursables, de prêts à taux bonifiés et de prêts exceptionnels aux petites entreprises.

Tél : 04 75 65 55 06

Mél : marie-reine.saby@dgfip.finances.gouv.fr

2/2

11 Avenue du Vanel
07000 PRIVAS